

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Lancement de la première édition du Prix de l'Excellence de l'AA-HJF
Prix Président Mamadou Badio CAMARA

Cotonou, le 27 juin 2025

Dans le cadre de sa mission de promotion de l'État de droit, de la démocratie et de l'excellence juridictionnelle, l'Association Africaine des Hautes Juridictions Francophones (AA-HJF) lance la première édition de son Prix de l'Excellence dénommé « Prix Président Mamadou Badio CAMARA ».

◆ **Thème de l'édition 2025 :**

« La Déclaration dite de Bamako du 3 novembre 2000, 25 ans après : quel bilan pour la démocratie et l'État de droit dans l'espace francophone ? »

Ce prix vise à stimuler la réflexion juridique et institutionnelle sur les grands enjeux de gouvernance dans l'espace francophone, tout en valorisant les contributions des magistrats, juristes, politologues, sociologues, étudiants etc., de cet espace.

Conditions de participation

- Être ressortissant d'un pays de l'espace francophone ;
- Avoir le profil de magistrat, avocat, politologue, sociologue, juriste, étudiant etc., titulaire du diplôme de master ou équivalent au moins, en droit ou toute autre discipline des sciences sociales.
- Soumettre une contribution originale, en français, en lien direct avec le thème retenu ; Texte de 30 pages maximum (hors annexes), format Word ou PDF

Date limite : lundi 15 septembre 2025 à 17 heures.

 **Dossier à envoyer à :**

 secretariat.aahjf@yahoo.fr

et/ou

 à déposer physiquement au Secrétariat général de l'AA-HJF (quartier Haie-Vive, Cotonou)

Seront annexés à la contribution scientifique :

- une fiche d'identification du candidat,

- une lettre de transmission ou de parrainage (facultative, mais recommandée).

Récompenses

Le Lauréat du Prix recevra :

-  Une **distinction officielle** remise lors d'une cérémonie solennelle
-  Un **certificat d'honneur**
-  Une **dotation de 2 000 000 FCFA**
-  La **publication** de sa contribution par l'AA-HJF

Des **mentions spéciales** pourront être décernées à d'autres contributions méritantes.

Calendrier du concours

-  Examen des contributions : *du 22 septembre au 10 octobre 2025*
-  Sélection des finalistes : *15 octobre 2025*
-  Auditions : *20 octobre 2025*
-  Proclamation du lauréat : *22 octobre 2025*

 Pour plus de précisions, consulter les Termes de référence (Tdr) du concours sur le site internet de la Cour suprême du Bénin à l'adresse www.coursupreme.bj, sur le site internet de l'AA-HJF à l'adresse <https://aahjf.net/> ou contacter :

 secretariat.aahjf@yahoo.fr, ou wilfrid.araba@coursupreme.bj (numéro WhatsApp : (+229) 01-95-53-36-98).



Porto-Novo, le 27 juin 2025


Victor Dassi ADOSSOU

Président du Conseil d'administration de l'AA-HJF